

Enquête Publique PLU

De: Noëlle Saux Cassagne <
Envoyé: jeudi 15 décembre 2022 16:28
À: Enquête Publique PLU
Objet: Bonjour

Suite à ce projet de 480 logements, chemin de la cendère, je me permets d'attirer votre attention sur la situation fâcheuse dans laquelle va se trouver notre quartier. Depuis quelques années, il est question de biodiversité, de protection de la faune, de pollution, de sécurité et je constate qu'avec ce projet, il y a inversion de toutes ces préconisations. Ce champ de la cendère est le seul endroit paisible et verdoyant où bon nombre font des marches thérapeutiques ou promènent leur chien. Faudra-t-il prendre la voiture pour aller marcher ou sortir son chien ? Faudra-t-il emprunter les trottoirs ? Car sur Villeneuve et Frouzins, nous n'avons plus d'espaces verts. Laissez nous cet espace de liberté, qu'on puisse respirer ... A retenir que votre projet représente un village...et personnellement je n'y suis pas favorable . Cordialement . Noëlle Cassagne.

Enquête Publique PLU

De: sarahmontandon
Envoyé: mercredi 14 décembre 2022 23:00
À: Enquête Publique PLU
Objet: Avis Enquête publique projet chemin de la Cendère

Bonjour,

Habitante de Frouzins depuis huit ans, j'ai choisi cette ville pour sa tranquillité et son esprit village d'autrefois qui était préservé, tout en étant proche des grands axes de circulation et à une distance raisonnable du centre ville.

Malheureusement ce projet d'aménagement du champ situé chemin de la Cendère va coûter à l'image de Frouzins comme étant une ville tranquille et agréable. Ce n'est pas en créant une petite zone mesquine de parc que cela pourra satisfaire les nombreux citoyens de Frouzins qui apprécient qu'il reste encore des champs à proximité des grandes villes.

Ce projet va à l'encontre de la politique d'aménagement frouzinoise jusqu'alors adoptée et se rapproche des erreurs d'urbanisme adoptées par des villes comme Cugnaux.

A l'instar des autres commentaires que j'ai pu lire sur le registre paru, et des personnes avec lesquelles j'ai discuté dans le champ en promenant mon chien, ce serait aberrant de créer ces 480 logements, bien entendu pour le problème de circulation que cela va générer, mais aussi en concentrant toutes ces populations au même endroit cela va rajouter un gros risque de multiples conflits entre "voisins" voire une insécurité, et tout cela pour quoi? pour satisfaire aux quotas de logements sociaux entre autres. Ce n'est pas une solution réfléchie de la part de la mairie d'envisager un tel projet et j'espère bien que cette enquête publique sera utile et entendue. Car les commentaires sont toujours négatifs vis à vis de ce projet.

Il faudra que la mairie réfléchisse à une solution plus raisonnable au niveau du nombre de logements, notamment de logements sociaux, et rattrape son retard d'une autre manière qu'en créant d'inévitables problèmes pour ses habitants vivant paisiblement à Frouzins dans ce quartier. Quant aux études environnementales pourquoi passer outre? On sait déjà que ce champ est convoité depuis longtemps mais était classé site archéologique, alors pendant des années on respectait cela et maintenant on construit n'importe quoi?

Merci de bien vouloir repenser votre projet Monsieur le Maire et Mesdames et Messieurs les élus.

A bon entendeur.

Cordialement,

S. Montandon

Enquête Publique PLU

De: Michèle Poitou <r [REDACTED] >
Envoyé: mercredi 14 décembre 2022 15:23
À: Enquête Publique PLU
Objet: projet logement champ de la cendere

Envoyé à partir de [Courrier](#) pour Windows

Bonjour,

En me promenant j'ai été interloqué en lisant ce projet

Ce mail pour vous indiquer que je suis contre ce projet de 480 logements à construire

Chaque fois qu'on me demande où je vie je suis fière de dire à Frouzins , commune qui reste encore vivable sans trop de gros ensemble, animations et possibilité de prendre le bus sans soucis pour aller à Toulouse
Et maintenant on veut faire comme Seysses , une ville avec ces embouteillages et gros ensemble de logements (que j'ai quitté pour ces raisons..)

Comment peut on encore accepter cela de nos jours , supprimer des espaces verts ..!!!

Mme POITOU

Enquête Publique PLU

De: Marine Guérécheau < >
Envoyé: lundi 12 décembre 2022 09:46
À: Enquête Publique PLU
Objet: Enquête publique - modification PLU - Frouzins

Bonjour,

Habitante dont la maison donne sur le Boulevard des Pyrénées, j'ai découvert l'enquête publique au sujet de la modification du PLU au niveau du champ longeant le Boulevard des Pyrénées.

Je suis très inquiète au sujet de ce projet complètement démesuré : quasi 1000 habitants de plus, soit 1/10e de la population actuelle de tout Frouzins, ou 1/10e de toute la population de Villeneuve Tolosane, dans ce champ ?

C'est de la folie !

Je découvre en même temps que le projet a bénéficié d'une exemption d'étude environnementale ? C'est scandaleux surtout pour un projet d'une telle ampleur et à un endroit qui était cultivé et riche de biodiversité, avec des espèces protégées : crapauds, de nombreux hérissons indispensables pour lutter contre les limaces etc dans les potagers (et donc éviter de répandre des pesticides !), reptiles, oiseaux, on y a même vu un blaireau ! C'est également le lieu de promenade de nombre de résidents du secteur, une bouffée d'air et un îlot de verdure indispensable dans la zone. On parle beaucoup d'arrêter d'artificialiser les sols, de limiter l'urbanisation, de créer des îlots de verdure arborés au sein des villes, et c'est un projet aussi fou qui est promu, sans même aucune étude environnementale ?

D'autre part, l'axe de circulation n'est absolument pas adapté pour recevoir autant de nouveaux logements. Quasi 500 logements, c'est entre 500 et 1000 voitures de plus puisque maintenant les couples ont en général 2 véhicules, circulant ici. On a vu sur Villeneuve l'impact énorme des gros ensembles de construction sur la circulation. Sans compter la nette augmentation des incivilités.

Nous vous demandons :

- d'annuler cette modification de PLU
- de revoir le projet de construction à la baisse pour proposer quelque chose de raisonnable
- de réaliser des études environnementales
- d'inclure dans le projet non pas un petit parc à enfants mais un réel grand parc arboré pour toute la population du secteur, protégeant la biodiversité, et des espaces larges et arborés de chaque côté du canal afin de continuer de permettre aux habitants de faire du sport, se promener, s'aérer à cet endroit, tout en défendant la biodiversité résidant ici également. Et permettant une continuité avec le petit parc côté Villeneuve-Tolosane.

Pendant la crise du COVID, il semblait que les prises de conscience sur la nécessité de repenser les villes avaient grandi. Ce projet est tout l'inverse.

Nous vous remercions par avance pour la prise en compte des avis des habitants, et pour la protection indispensable de l'environnement,

Bien cordialement,

Enquête Publique PLU

De: the family < >
Envoyé: dimanche 11 décembre 2022 15:18
À: Enquête Publique PLU
Objet: PLU n°6

Bonjour,

Vendredi 9 décembre j'ai rencontré Rosy Faucet, la Commissaire enquêteur. J'ai consulté le PLU et nous avons discuté de l'aménagement du terrain où se trouvera les 480 logements.

Mon mari et moi nous avons étudié précisément le document avec les plans joints.

En page 5, OAP " la Vache" nous avons une photo aérienne du secteur "La Vache" et nous voyons un rond-point à venir (groupe scolaire) .

Nous habitons au 23 avenue de Montségur et nous déplorons fortement ce rond point ainsi que l'ouverture de notre impasse. Nous ne comprenons pas les raisons et nous craignons fortement la circulation dans notre lotissement et des bruits de la circulation et accidents éventuelles. De plus dans cette impasse, les enfants du quartier y jouent en toute sécurité ce qui ne sera plus le cas après vos travaux. Sachant qu'un accès au futur quartier est envisagé plus en hauteur avant la maison funéraire, nous ne voyons pas pourquoi un tel rond point à cet endroit.

où se trouvera l'entrée de votre futur groupe scolaire ?

Pouvez vous étudier notre refus et prendre en compte nos inquiétudes pour la sécurité de nos enfants et la tranquillité de notre impasse ? nous craignons également une dévalorisation des logements de notre quartier suite votre projet.

Nous nous tenons à votre disposition pour toutes questions.

Cordialement

Véronique et Emmanuel Grenados

Enquête Publique PLU

De: Philippe de Kersabiec < >
Envoyé: samedi 10 décembre 2022 11:53
À: Enquête Publique PLU
Objet: Enquête publique PLU .

Bonjour,

Par ce mail je viens m'opposer au PLU dont la mairie fait une enquête. Dans le champ au chemin de la Cendère.

Nous avons la chance d'avoir encore des champs cultivables et cultivés sur Frouzins. A l'heure du produire local et de l'écologie je ne vois pas l'intérêt réel de construire d'autres logements en ce lieu. Il existe suffisamment de maisons inoccupées ou de terrains non cultivables pour ne pas les utiliser.

J'ajoute que le terrain est utilisé par de nombreux promeneurs. Que des centaines d'oiseaux viennent se poser régulièrement, surtout en période de semis. C'est beau, c'est agréable, et on a quasiment l'impression d'être à la campagne:

La campagne de mon enfance, entre le silence (relatif), l'odeur de la terre, le vol des oiseaux, le passage des tracteurs, les plantes et la jachère qui poussent et changent au gré des saisons, la faune et la flore. Bref, il ne faut pas détruire le peu qu'il nous reste. Ce n'est pas possible. Ne détruisez pas le terroir local.

Cet espace encore vert quasiment au centre de plusieurs villes (Villeneuve, Frouzins Roques peut être...) nous fait respirer, nous fait sortir, c'était notre tour KM autorisé pendant le confinement. C'est un espace vert: Le vert c'est l'espoir, le vert c'est la vie.

Je trouve que ce projet est totalement aberrant. Je ne suis pas du tout dans la mouvance EELV, mais là, il s'agit d'une folie motivée uniquement par une économie malvenue.

Je comprend aisément l'intérêt économique que représente ces 480 logements: familles supplémentaires, consommation supplémentaire, voire même peut-être emploi supplémentaires... c'est vrai, c'est normal, et nous avons besoin d'argent.

Cependant, l'intérêt supérieur de la Terre doit primer sur les intérêt économiques. Il existe d'autres leviers que vous maîtrisez mieux que moi pour en récupérer.

J'espère que mon avis sera pris en compte et qu'une réponse sera faite.

Cordialement,

Philippe de Kersabiec

31270 frouzins

[Envoyé depuis Yahoo Mail pour Android](#)

Enquête Publique PLU

De: t
Envoyé: vendredi 9 décembre 2022 15:14
À: Enquête Publique PLU
Objet: projet de modification du plu chemin de la cendere - Frouzins

Bonjour

Je viens d'être informée du projet de modification du PLU chemin de la cendere pour la création de 480 logements en remplacement d'un champ agricole.

Ce projet de densification urbaine est une aberration en cette période où les préoccupations environnementales prennent enfin de l'importance pour tous nos concitoyens. Ajouter une telle quantité de logements dans une zone résidentielle ne pourra apporter que des désagréments au niveau du cadre de vie, de la faune, de la flore, et des nuisances de voisinage, notamment par l'augmentation du trafic routier.

Si l'objectif est de redensifier le tissu urbain de Frouzins, d'autres zones déjà construites peuvent être prises en compte. Il serait plus judicieux d'aménager cet espace agricole en espace vert et réserve de bio diversité par exemple. Enfin un projet intelligent!

J'ai d'ailleurs noté que le maire de Villeneuve Tolosane a émis un avis défavorable à cette modification du PLU; ce dont je lui suis reconnaissante, car Villeneuve Tolosane est aussi concernée par ce projet.

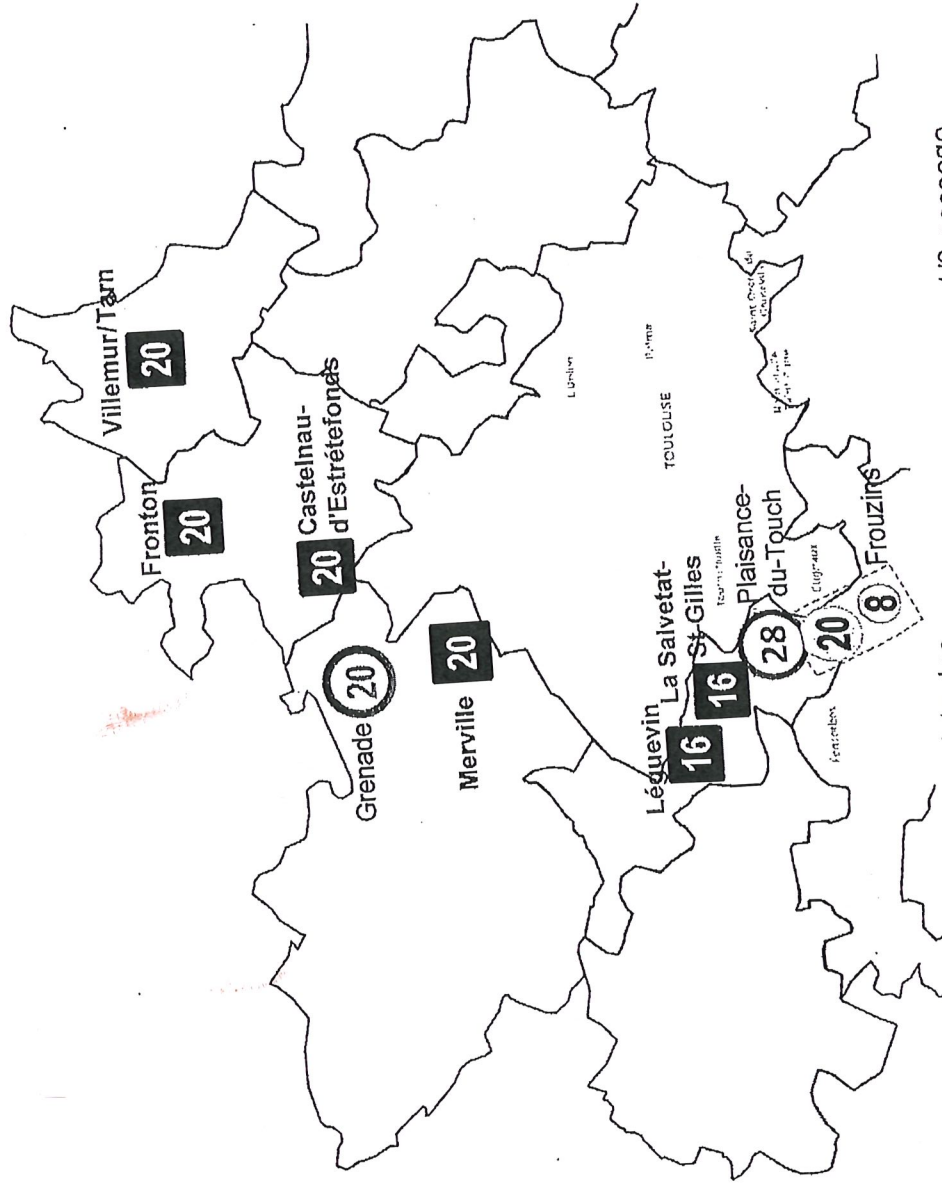
J'espère que l'avis de la population sera pris en compte.
Dans cette attente
A Bonneaud

Enquête Publique PLU

De: Frédéric Liévy < >
Envoyé: vendredi 9 décembre 2022 12:47
À: Enquête Publique PLU; RAMBAUD Albane - DDT 31/SLCD/PPHD
Objet: levy.pdf inscription aux journal numériques, modification plu n 6
Pièces jointes: levy.pdf

Pour info

NORD TOULOUSAIN



112 PLACES PRESCRITES

CC DE LA SAVE AU TOUCH

Mise en œuvre des prescriptions non réalisées 32
 La Salvetat-St-Gilles 16
 Léquevin 16

CC DES HAUTS TOLOSANS

Nouvelles places à créer Franchissement 5 000 hab. 20
 Merville 20

CC DU FRONTONNAIS

Mise en œuvre des prescriptions non réalisées 40
 Castelnau-d'Estrétefonds 20
 Fronton 20

CC DU VAL D'AÏGO

Mise en œuvre des prescriptions non réalisées 20
 Villemur-sur-Tarn 20

Vocation des aires existantes
 ○ Ancre / sédentarisation ○ Passage ○ Mixte
 1/3 passage 2/3 sédentarisation

Revenir 2019 - obligation n° de Frouzins & Places

Enquête Publique PLU

De: arata hiro < >
Envoyé: jeudi 8 décembre 2022 17:58
À: Enquête Publique PLU
Objet: 48o logements chemin de la cendère

Madame, Monsieur le commissaire enquêteur,

Je viens vers vous suite à un courrier qui nous informait du projet de constructions massives sur le Champ de la Cendère à Frouzins. Pour nous ce projet de grande ampleur ne correspond pas à la vision du patrimoine. Les constructions étouffantes que nous subissons depuis une belle décennie rendent nos villages invivables. Face à l'affluence, nous nous sentons impuissants.

Nous avons acheté une maison juste à une dizaine de mètres de ce champ, pensant être à l'abri en rejoignant un secteur villeneuvois et Frouzinois encore exempt de tout ce qui noircit nos beaux et calmes villages. Comprenez que nous ne soyons pas favorable à ce projet. Je vous suis gré de prendre en considération le bien être de vos citoyens déjà présents.

Cordialement

Madame LEROUGE, Monsieur GLISIERE

Enquête Publique PLU

De: Frédéric Liévy < >
Envoyé: jeudi 8 décembre 2022 16:36
À: Enquête Publique PLU
Cc: cecile.lenglet@haute-garonne.gouv.fr; RAMBAUD Albane - DDT 31/SLCD/PPHD;
Fabre Jean Michel; Roucan Noelle
Objet: Modifications plu n6 n

Bonjour ,je demande votre avis . Défaut de l'égalité sur modifications plu n 6 de la frouzins . Loi sru . pas de prise en compte de terrain familiaux gens du voyage dans la futur zone designer pour la création de logement social .défaut de mixité et mode habitat .Le schéma départemental s'impose dans cette modifications, en effet frouzins a une aire d accueil situé sur la commune limitrophe de plaisance du touch.doit réaliser aux minima 6 places .un certain nombre de terrains seras a réaliser selon condition décret. Ces terrains devront être situés en zones constructible. Ne peuve etre fait légalement sur un mode de stectal. Après lecture attentif j observe une interdiction sur toutes les zones constructible. Pourtant en 2019 ,lors des assises de l habitat Les 3 plan départementaux ont été signés. Pdh Pdaldt schéma départemental pour l accueil des gens du voyage. qui fixe comme enjeux prioritaires. Cette modifications est non conforme ,la dernière remarque non des moindre. L interdiction totale sur cette zone constructible et la non correction de l erreur matériel qui impose la planification des politiques publiques d accueil.
en tant que citoyen itinérants de pouvoir avoir accès aux droits de propriété. Sur toute la commune. ,j interpelle aussi la maîtrise d ouvrage du schéma pour avis après concertation de leur service pour avis

Enquête Publique PLU

De: julie m < >
Envoyé: jeudi 8 décembre 2022 14:26
À: Enquête Publique PLU
Objet: Non au projet de 480 logements

Bonjour,

J'ai appris l'existence de ce projet chemin de la Cendère. Mes parents y habitent et s'occupent de mes enfants durant la semaine. Ce champs demeure l'un des rares endroits non bâtis. 480 logements me paraît être un projet complètement démesuré. Je ne suis pas contre les constructions si cela est fait intelligemment en gardant de nombreux espaces verts. Or ces dernières années nous assistons à une beaucoup trop forte augmentation des constructions, le moindre petit terrain est bétonné. J'habite Cugnaux, il y a trop peu d'espaces verts et Frouzins qui est une ville plus tranquille va en prendre le même chemin....Cela va générer un trafic beaucoup trop important chemin de la Cendère.

Je pense que le projet doit être retravaillé, en mettant moins de constructions, moins de logements sociaux, pourquoi pas un joli lotissement avec des maisons individuelles, un grand parc (avec plantation de nombreux arbres) avec des jeux pour enfants.

Cdt.

Julie Mielon.

Envoyé de mon iPhone

Enquête Publique PLU

De: Xavier Fromont < >
Envoyé: mercredi 7 décembre 2022 07:19
À: Enquête Publique PLU
Objet: Changement plu chemin de la cendere

Bonjour

Je viens d'être informé de la création d'une modification du PLU chemin de la cendere pour créer 480 logements. Cette densification urbaine n'apportera que des désagréments aussi bien au niveau de la circulation routière , au niveau de la faune de la flore et de la tranquillité.

Je ne comprends donc pas pourquoi la mairie actuelle propose un tel projet.

Et je suis donc foncièrement contre.

Cordialement

Xavier Fromont

Enquête Publique PLU

De: Maison < >
Envoyé: mardi 6 décembre 2022 21:02
À: Enquête Publique PLU
Objet: Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Frouzins

A l'attention de M. Le maire de Frouzins.

Monsieur.

Nous avons appris avec surprise le projet de construction de plus de 400 logements le long du chemin de la Cendère. Je dois vous faire part de notre forte inquiétude sur le devenir de cette commune.

Militaire muté sur la garnison de Muret, ma famille et moi-même avons tout d'abord trouvé un logement sur Seysses (chemin du château d'eau).

Suite à des problèmes d'insécurité et d'incivilités, nous avons choisi la commune de Frouzins pour son calme, son bon vivre sa verdure, afin de vivre tranquillement dans votre commune.

Malgré cela nous avons tout de même certains problèmes d'incivilité mais rien d'insurmontable.

La construction de ces logements va dans un premier temps faire partir les personnes vivant ici et cherchant un endroit calme.

Dans un deuxième temps, vous allez vous retrouver avec une catégorie de personnes ayant le sentiment d'impunité, et se permettront de faire ce qui leur chante.

N'allez pas croire que cela ne se passera pas sur votre commune. Vous y aurez droit tout comme vos voisins. Prenez l'exemple de Seysses.

Vous allez également détruire une énorme parcelle de verdure pour y mettre du béton. Très joli choix. Surtout en cette période où nous tentons d'avoir un comportement responsable.

Je pense que l'environnement ne devait pas être l'une de vos priorités lors de votre réélection.

Voilà donc mon avis sur ce projet.

Je vais certainement passer pour un extrémiste ou un anti social. Peu me chaut.

L'important rest l'avenir et la sécurité de nos enfants.

M. STEINMETZ

Enquête Publique PLU

De: Jessica Soler <[mailto:j.soler@ville-montpellier.fr]>
Envoyé: lundi 5 décembre 2022 11:01
À: Enquête Publique PLU
Objet: Projet
Pièces jointes: iScanner.pdf

Bonjour ,

Contre le projet .
Cordialement.

480 logements

30% en logements Sociaux soit **144**

Sont prévus dans le champ (chemin de la Cendère)

Vous pouvez faire modifier ce projet démesuré en répondant à
l'enquête publique de la mairie

Soit en rencontrant le Commissaire enquêteur

- Le vendredi 9 décembre 2022 de 14H à 17H,

- Le jeudi 15 décembre 2022 de 14H à 17H.

ou sur internet : **'enquetepubliqueplu@mairie-frouzins.fr**

Enquête Publique PLU

De: Bruno GABILLON < >
Envoyé: samedi 3 décembre 2022 16:30
À: Enquête Publique PLU
Objet: Observations sur PLU M6 - Famille Gabillon

Bonjour,

Nous nous posons des questions quant à ce projet de PLU : Dans le projet, il est bien indiqué le point suivant.

Aménagement sur le Chemin de la Cendère

Un aménagement qualitatif devra être créé en interface entre le quartier à créer et le Chemin de la Cendère (plantations, cheminement, recul à observer entre les constructions et la voie existante).

A ce jour il est important de créer des cohérences dans le bâti au niveau des formes urbaines mais aussi architecturale.

Or nous constatons que le chemin de la cendère est le seul endroit où il n'est pas prévu de frange en transition avec des formes urbaines moins denses alors que tout le chemin de la cendère est constitué d'un lotissement de maisons individuelles.



Quelle en est la raison ? Pourquoi n'y a-t-il aucune mesure concrète délimitant les espaces ? Est-ce normal que cela reste flou comme cela ?

Pourquoi ne pas mettre les collectifs R+2 plutôt au centre de ce nouvel espace ?

Que se passe-t-il si les parkings en sous-sol ne sont pas possibles ?

Dans quel sens sont prévus les bâtiments collectifs R+2 ? cela nous semblerait logique qu'ils soient dans un sens perpendiculaire au chemin de la cendière ?

Autre point : Nous constatons que le projet consiste à ajouter 30% de logements sociaux pour "rattraper" le retard de la ville de Frouzins. Pourquoi les logements sociaux ne sont-ils pas répartis sur toutes les nouvelles constructions de Frouzins ? Le taux actuel étant de 13%. Nous pensons qu'un taux de logement aux alentours de 20% permettent déjà de "rattraper" le retard de la ville...

Cordialement.

Marie-Claire et Bruno Gabillon

Enquête Publique PLU

De: <sanchez.alain@...>
Envoyé: jeudi 1 décembre 2022 11:22
À: Enquête Publique PLU
Objet: message à l'attention du commissaire enquêteur

Bonjour Madame, Monsieur

Je viens de recevoir dans ma boîte aux lettres une information sur laquelle est stipulée l'ouverture d'une enquête publique pour modification PLU et création de 480 logements chemin de la Cendère. Pour ma part nous avons subi et subissons les nuisances du projet terminé situé juste en face (Clos De Jade 45 logements en remplacement d'une maison). Suite à notre mécontentement des réunions ont eu lieu en mairie (une où assistait le maire actuel) et sur le terrain. Lors d'une de ces visites l'ancien maire et le responsable des travaux et Mr Saint Cricq ont reconnu l'aberration et les nuisances subies par les résidences alentours. Malgré cela la mairie persiste et signe pour réaliser un projet 10 fois plus grand et quasiment au même endroit ! Nos élus ont l'air d'avoir la mémoire courte pour persister dans la même aberration. Frouzins risque fort de perdre sa réputation de ville tranquille.

Vous en souhaitant bonne réception

Sanchez Alain
31270 Frouzins

Enquête Publique PLU

De: raymond <
Envoyé: vendredi 25 novembre 2022 11:30
À: Enquête Publique PLU
Objet: TR: 6ème modification du PLU

Importance: Haute

Famille Montandon R

Frouzins

Objet : 6ème modification du PLU : enquête publique du 16 novembre au 15 décembre 2022

La quantité trop importante de logements prévus va forcément impacter de manière significative la faune, la flore, et l'environnement de manière générale.

Le plan représenté ne donne aucune indication sur la dimension du futur parc et la bande de 4 mètres d'espaces verts n'est pas à l'échelle, donnant ainsi une fausse image de la future réalisation.

Ce nombre de logements va engendrer une quantité de véhicules qui engorgera la circulation actuelle déjà importante.

En grande majorité un foyer possède deux véhicules ce qui porterait le nombre à près de 1000.

Si le projet compte une densité avoisinant les 50 logements par hectare et correspond aux 45 logements créés récemment chemin de la cendère, le bien être et le bien vivre ensemble risquent d'être perdu définitivement. En effet, depuis ces dernières constructions, nous

pouvons constater des rodéos dans le parc situé à la limite de cette zone à Villeneuve Tolosane.

Le nombre de logement sociaux étant proportionnel aux logements prévus, (30% soit 144 logements) il est malheureusement très probable que la tranquillité, la sécurité seront affectés : ces logement viendront s'ajouter aux logements proches situés chemin de la cendère et Villeneuve Tolosane.

Quant est il également des recherches archéologiques ?

le sous sol de la vache ne représente t'il pas un trésor du passé à explorer ?

Pour toutes ces raisons, nous sommes opposés au projet actuel.

La densité de population prévue aura un impact forcément négatif sur l'environnement et la qualité de vie des Frouzinois dans cette zone sera affectée .

Il est urgent de freiner l'artificialisation, ces terres agricoles ne peuvent être remplacées par une urbanisation à forte densité.

Gardons pour objectif plus de nature et le bien vivre à Frouzins.